

Portabilité des données de santé : cinq éditeurs s'engagent sans attendre 2027

Doctolib, MadeForMed (Odaiji), Orisha Care (Desmos et Follow), Semble et VIDAL Group (Weda, DrSanté, MonEcho) répondent à l'appel lancé en juillet par l'association 100 000 Médecins et ses syndicats signataires. Les cinq éditeurs confirment qu'ils appliquent dès aujourd'hui les trois engagements issus du groupe de travail piloté par la Délégation au numérique en santé (DNS) : un export gratuit, remis sous 30 jours maximum, couvrant l'ensemble des données relevant du professionnel de santé, et accompagné du mode d'emploi qui permet au logiciel suivant de les reprendre dans les meilleures conditions.

Avancer sur la portabilité des données, sans attendre 2027

Le référentiel de portabilité, élaboré dans le prolongement de la loi du 26 mai 2026 par le groupe de travail réunissant la DNS, l'association 100000medecins.org et la FEIMA, ne sera opposable aux éditeurs qu'en février 2027. La consultation publique doit encore être lancée et s'ensuivra la notification européenne qui durera 3 mois.

Rien de tout cela n'empêche d'agir maintenant, en tenant l'engagement pris collectivement lors du groupe de travail. Nous nous engageons donc publiquement, pour tout médecin client qui en fait la demande, sur trois points :

Gratuit

aucun frais facturé au médecin pour cet export.

30 jours

maximum pour remettre ses données au médecin, à compter de sa demande, sans condition liée à la date de fin de contrat.

Complet et documenté

un export couvrant l'ensemble des données nécessaires à la continuité des soins de ses patients.

L'appel lancé par l'association 100000medecins.org porte en premier lieu sur les médecins. Nous soutenons cependant le principe d'une portabilité des données effective pour l'ensemble des professionnels de santé concernés et encourageons son extension à toutes les professions confrontées aux mêmes enjeux de migration.

La portabilité est déjà un droit

Le calendrier français, encore en discussion, a pu laisser penser qu'il faudrait attendre 2027 pour changer de logiciel dans de bonnes conditions. Or, le règlement européen sur les données, le Data Act, applicable depuis septembre 2025, pose déjà un cadre destiné à faciliter le changement de fournisseur de services numériques et la portabilité des données sans attendre l'entrée en application du cadre français. Il prévoit notamment le transfert des données exportables sous 30

jours maximum, la documentation des formats, et la suppression progressive des frais de changement de fournisseur, totalement interdits à compter du 12 janvier 2027. En France, son application relèvera de l'ARCEP, qui régule déjà la portabilité dans les télécommunications et l'énergie.

Pour un professionnel de santé, le véhicule juridique importe peu. Ce qui compte, c'est qu'un cadre le protège aujourd'hui et qu'il puisse s'en prévaloir auprès de son éditeur.

Un sujet de qualité des soins

Un professionnel de santé qui hésite à changer de logiciel parce qu'il craint de perdre son historique patient reste avec un outil qui ne lui convient plus. Quand la migration a lieu, un export incomplet ou mal documenté pénalise la prise en charge, avec des consultations où les antécédents, les comptes-rendus ou les résultats d'examen manquent, et coûte des jours de ressaisie pris sur le temps médical. La difficulté à récupérer ses données ne doit plus peser sur le libre choix du logiciel.

Notre appel aux autres éditeurs et aux pouvoirs publics

Nous invitons l'ensemble des éditeurs de logiciels à confirmer publiquement les mêmes engagements. La liste des éditeurs engagés est publiée par l'association 100000medecins.org sur son site. Nous invitons également les pouvoirs publics à tout mettre en œuvre pour que le cadre légal français devienne le plus rapidement possible opposable.

Un marché où les praticiens choisissent librement leur logiciel est un marché où la concurrence encourage l'innovation et la qualité de service, ce qui bénéficie d'abord aux soignants et à leurs patients.

Contacts presse

Doctolib

Mathieu Letranchant
mathieu.lettranchant@doctolib.com
+33 6 38 81 19 29

MadeForMed

Céline Kérucoré
celine.kerucore@inderp.fr
+33 6 03 92 15 49

Orisha Care

Nathalie Morel
n.morel@orisha.com
+33 6 08 71 01 79

Semble

Cathy Carpetta
cathy@semble.io
+33 6 40 25 25 83

VIDAL Group

Olivia Bertero
Olivia.bertero@vidal.fr
+33 6 60 62 69 75

À propos de Doctolib

Depuis 2013, Doctolib poursuit deux missions : réinventer le quotidien des soignants et aider chacun à vivre en meilleure santé. Aujourd'hui, nous accompagnons 580 000 soignants et 90 millions de patients en France, en Allemagne, en Italie, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni. Pour les soignants, notre suite de technologies et d'assistants IA de référence les accompagne dans toutes les dimensions de leur quotidien, de la gestion des rendez-vous, des échanges avec les patients et des activités financières jusqu'au dossier médical patient, à la coordination des soins et à la documentation clinique. Elle contribue à réduire la charge administrative, à simplifier l'organisation des soins et à libérer plus de temps pour les patients. Pour tous, Doctolib est un compagnon de santé qui facilite l'accès aux soins, aide chacun à mieux comprendre sa santé, à bénéficier de la prévention et à recevoir des soins plus continus. Avec 3 000 collaborateurs dans plus de 30 villes, nous travaillons chaque jour aux côtés des soignants pour construire l'avenir de la santé : plus accessible, plus préventive, plus coopérative, et fondée sur les plus hauts standards médicaux, de confidentialité et de sécurité.

À propos de MadeForMed

Fondée en 2014, MadeForMed est une entreprise à mission engagée pour moderniser la médecine de famille. Face à l'essor du nomadisme médical et de la consommation de soin, elle défend un modèle fondé sur le suivi médical et la construction d'une relation de confiance durable entre patients et médecins. MadeForMed développe une solution logicielle complète permettant aux médecins généralistes de s'organiser, de consulter et de communiquer sereinement malgré l'hyper-sollicitation du quotidien. Agenda, prise de rendez-vous en ligne, assistant téléphonique intelligent, messagerie patients/médecins et outils de prévention composent une solution pensée pour protéger le temps médical et la relation de soin. En 2024, MadeForMed renforce son offre avec l'acquisition d'Odajji, logiciel médical certifié Ségur dédié au suivi clinique des patients. 100 % indépendante, MadeForMed repose sur un modèle de gouvernance unique, en partie détenu par plus de 400 médecins utilisateurs réunis au sein de MadeForMed Family. Présente dans 88 départements, l'entreprise accompagne plus de 4 000 médecins généralistes qui suivent près de 10 millions de patients.

À propos d'Orisha Care

Orisha Care est la Business Unit Santé du groupe Orisha. Elle conçoit et déploie des solutions numériques destinées à l'ensemble de l'écosystème de santé : établissements de santé, centres de santé, médecins et professionnels de santé, acteurs du médico-social, assureurs et mutuelles, éditeurs de logiciels ainsi que services publics. Son offre couvre notamment la télétransmission, en direct ou pour le compte de nombreux acteurs de la e-santé, les logiciels de gestion de centres de santé avec Desmos, les logiciels de gestion de cabinet avec Desmos et Follow, les solutions dédiées au médico-social et au Social Care avec NetVie et NetSoins, ainsi que des solutions pour l'univers de l'assurance et des mutuelles. Orisha Care accompagne également les services publics et les SDIS à travers les solutions Antibia. Par la complémentarité de ses expertises et la diversité des acteurs qu'elle

accompagne, Orisha Care est aujourd'hui un acteur de référence du numérique en santé, présent auprès de la quasi-totalité des composantes de l'écosystème français de la santé et de la protection sociale.

À propos de Semble

Semble est une plateforme ouverte et interopérable conçue pour répondre aux besoins des cabinets médicaux et des organisations de soins, bien au-delà du seul dossier patient. Elle réunit dans un environnement unique les outils nécessaires pour gérer l'activité, coordonner les équipes et construire des parcours patients adaptés à chaque organisation. Grâce à son architecture ouverte, son API publique et plus de 1 200 intégrations, Semble permet à chaque structure de choisir et de connecter librement ses outils, ses partenaires et ses données. La plateforme s'adapte ainsi à la manière dont chaque organisation travaille et évolue, plutôt que de lui imposer un modèle unique. Déjà déployée à grande échelle au Royaume-Uni, Semble accompagne plus de 17 000 professionnels au sein de plus de 1 800 structures de soins et a contribué à la prise en charge de plus de 10 millions de patients. Son développement en France offre aux professionnels de santé une alternative éprouvée, flexible et ouverte, adaptée aux exigences réglementaires et aux besoins du marché français.

À propos de VIDAL Group

Le groupe VIDAL est une entreprise née en France il y a plus de 100 ans, dont la mission est de contribuer à la qualité des soins. VIDAL Group fournit aux professionnels de santé des logiciels de gestion de cabinet ainsi que des connaissances intégrées, précises et exploitables sur les produits de santé et la thérapeutique. Ses solutions — aide à la décision, formation, gestion des dossiers patients — sont distribuées sur tout type de plateforme numérique utilisée par les soignants. En France, le groupe réunit les logiciels de gestion de dossier patients WEDA, DrSanté et MonEcho. Avec des équipes en France, en Allemagne et en Espagne, et une base de connaissances entièrement multilingue, le groupe VIDAL commercialise ses solutions dans 30 pays et éclaire au quotidien les décisions thérapeutiques de plus de 700 000 professionnels de santé en Europe. En intégrant ses solutions d'intelligence clinique et d'aide à la décision directement dans les outils des soignants, le groupe s'engage pour la qualité des pratiques médicales. Le groupe VIDAL est une entité du groupe M3, leader mondial de la santé numérique, coté à la Bourse de Tokyo (2413.T).